

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

101<sup>ème</sup> séance

Vendredi 17 octobre 2014

### PROCES-VERBAL

#### 1. Approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration approuve, **à l'unanimité**, l'ordre du jour proposé pour la séance du vendredi 17 octobre 2014.

#### 2. Approbation du compte-rendu des débats du conseil d'administration du 26 juin 2014.

Le Conseil d'administration approuve, **à l'unanimité**, le compte-rendu des débats de la séance du 26 juin 2014.

#### 3. Participation du CNRS à l'ITE IFMAS.

Le Conseil d'administration approuve, **par 14 voix pour et 4 abstentions**, la prise de participation du CNRS au capital de la SAS IFMAS dans les conditions et sous les réserves suivantes :

- La participation du CNRS dans la SAS IFMAS s'élève à un montant maximal de 231 000 euros ;
- La prise de participation réalisée par le CNRS est subordonnée à la signature préalable d'une convention avec l'Agence nationale de la recherche (ANR), prévoyant le versement par celle-ci au CNRS d'une dotation de 231 000 € en vue de son apport au capital de l'ITE conformément au règlement financier fixé par cette dernière pour l'attribution des aides aux Instituts pour la Transition Energétique (ITE).

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout document à cet effet.

#### 4. Projet de statut de la « Communauté d'universités et établissements Lille Nord de France ».

Le Conseil d'administration approuve, **par 12 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention**, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements Lille Nord de France et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération

**5. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Languedoc-Roussillon Universités »**

Le Conseil d'administration approuve, *par 12 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions*, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Languedoc-Roussillon Universités » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

**6. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Université Grenoble Alpes ».**

Le Conseil d'administration approuve, *par 12 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions*, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Université Grenoble Alpes » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

**7. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Université de Lyon ».**

Le Conseil d'administration approuve, *par 12 voix, 5 voix contre et 1 abstention* la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

**8. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Université Côte d'Azur ».**

Le Conseil d'administration approuve, *par 12 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention*, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Université Côte d'Azur » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

**9. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées ».**

Le Conseil d'administration approuve, *par 12 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions*, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

#### **10. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Université Paris Lumières ».**

Le Conseil d'administration approuve, **par 12 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions**, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Université Paris Lumières » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

#### **11. Projet de statut de la Communauté d'universités et établissements « Université Paris-Est ».**

Le Conseil d'administration approuve, **par 12 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions**, la participation du CNRS à la Communauté d'universités et établissements « Université Paris-Est » et en adopte la dénomination et les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

#### **12. Participation à l'IdEx UNITI.**

Le Conseil d'administration approuve, **par 14 voix pour, 4 voix contre**, la participation du CNRS à l'IdEx UNITI.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

#### **13. Budget rectificatif n° 2.**

Le Conseil d'administration approuve, **par 15 voix pour et 3 abstentions**, le projet de budget rectificatif n° 2 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2014 à 4.148.875.763 € hors taxes en recettes et en dépenses.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

- 3.119.812.297 € sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 689.062.766 € sur les deuxième et troisième agrégats : actions communes et fonctions support ;
- 340.000.000 € en charges calculées.

Le plafond des dépenses de personnel limitatives s'élève à 2.104.297.990 €.

#### **14. Eméritat.**

Le Conseil d'administration décide, **par 16 voix pour et 1 abstention**, de conférer le titre de directeur de recherche émérite aux candidats figurant sur les listes ci-jointes (1<sup>ères</sup> demandes et demandes de renouvellement).

#### **15. Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse émise par un agent comptable secondaire.**

Le Conseil d'administration donne un avis favorable, **à l'unanimité**, à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par Pierre PIQUEMAL, en qualité d'agent comptable secondaire de la Délégation régionale Paris Michel-Ange, relative au dossier de la société *Parfums et Saveurs du Monde* (6 335.39 €).

Fait à Paris, le 17 octobre 2014

Le Président

Alain FUCHS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS**

**101<sup>ème</sup> Séance**

**Vendredi 17 octobre 2014**

**Président de séance**

M. Alain FUCHS

**Sont présents :**

Roger GENET

Anousheh KARVAR

Georges DEPEYROT

Simone BONNAFOUS\*

Serge GOLDSTEIN-

Christophe BLONDEL

Arnaud JULLIAN

DESROCHES

Yannick BOURLES

Hélène ROCHE

Bernard DAUGERAS

Patrick MONFORT

Josiane TACK

*\*départ à 11 h 15*

**Sont absents, excusés :**

Guy CATHELINEAU, excusé, a donné pouvoir à Alain FUCHS

Anny CAZENAVE, excusée, a donné pouvoir à Hélène ROCHE

Christine MUSSELIN, excusée, a donné pouvoir à Marie-Noëlle SEMERIA

Olivier DELABROY, excusé, a donné pouvoir à Arnaud JULLIAN

Agnès PAILLARD, excusée, a donné pouvoir à Bernard DAUGERAS

Jean-Paul HERTEMAN, excusé, a donné pouvoir à Serge GOLSTEIN-DESROCHES

Francis VELAIN

Marie-Noëlle SEMERIA

**Membres avec voix consultative et invités :**

**Voix consultative :**

Xavier INGLEBERT

Jean-Yves TOUIN

Bernard ADANS

**Invités permanents :**

Nicolas CASTOLDI

Christophe COUDROY

Chantal CHAMBELLAN

Marie-Hélène BEAUVAIS

Jean-Jacques RIVY

**Invités ponctuels :**

Dominique MASSIOT

Stéphanie THIEBAULT

Fabrice VALLEE

Pascale DELECLUSE

Christoph SORGER

**Sont absents, excusés :**

Philippe BAPTISTE

Bruno CHAUDRET

Jean-Claude PERREL, excusé, remplacé par Jean-Yves TOUIN